



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Mémoire présenté dans le cadre des consultations
publiques menées par le Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement du Québec

Présenté par Sonia Boivin

Super Sagamie Le Relais

19 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	2
INTRODUCTION	3
PLUS IL Y A DE GENS, MIEUX LA RÉGION SE PORTE	4
DES RETOMBÉES PENDANT LA CONSTRUCTION ET PENDANT LES OPÉRATIONS	5
UN PROJET QUI RESPECTE L'ENVIRONNEMENT	5
CONCLUSION	6

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Le dépanneur Super Sagamie Relais du Nord est la propriété de Sonia Boivin. Marchand indépendant affilié à la bannière Super Sagamie, le commerce, qui existe depuis plus de vingt ans, a pignon sur rue à l'angle des Boulevards Martel et Sainte-Geneviève à Chicoutimi-Nord.

L'entreprise sert une clientèle variée, passant des résidents avoisinants, aux villégiateurs qui se rendent dans la Zec Onatchiway ou les Monts Valins.

L'établissement possède un poste à essence, un lave-auto écologique et offre tous les services et produits de proximité attendus par un tel commerce. Près d'une dizaine d'employés à temps plein et à temps partiel sont à l'emploi du dépanneur.

INTRODUCTION

Le projet d'exportation de plus de 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) depuis la Zone industrialo portuaire de Grande Anse (ZIP Saguenay) génèrera non seulement 1 100 emplois directs et indirects pendant les opérations, mais permettra à des familles de s'établir dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de faire croître le PIB régional.

En incluant les emplois directs et indirects créés ou maintenus pendant la période des travaux, c'est plus de 6 000 personnes qui travailleront dans le secteur de la ZIP Saguenay et qui fréquenteront les différents commerces de la région, ce qui aura des conséquences positives pour des entreprises comme la mienne.

On peut souvent croire que les impacts économiques et sociaux d'un projet de cette envergure ne se feront sentir que dans la zone avoisinant la construction, mais ce n'est pas le cas. Les employés appelés à emménager temporairement ou en permanence dans notre région pourraient fort bien s'intéresser à un nouveau quartier de Chicoutimi-Nord ou de s'installer à Saint-Honoré pour avoir une qualité de vie.

Directement ou indirectement, mon commerce risquera des retombées positives. Été comme hiver, ces nouveaux arrivants, ou ceux effectuant un retour au bercail voudront aller s'aventurer sur les Monts Valins, soit pour de la randonnée, de la pêche ou pour pratiquer la motoneige en hiver.

Il peut arriver que leur dernier arrêt pour faire le plein d'essence soit effectué à notre commerce. Il s'agit d'une clientèle supplémentaire qui permettra d'assurer un service de proximité au secteur et de préserver les emplois.

PLUS IL Y A DE GENS, MIEUX LA RÉGION SE PORTE

Ce n'est pas nouveau, plus il y a de citoyens, mieux une ville – et une région – se porte du point de vue économique et social. Étant mère de deux enfants, je ne peux pas être contre un projet de la sorte.

GNL Québec fournira des emplois de qualité aux générations à venir. Il s'agit ici d'une opportunité à saisir, car de toute façon, il est évident que le promoteur ira s'établir ailleurs s'il ne parvient pas à obtenir l'aval gouvernemental pour jeter ses bases au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Notre région a énormément besoin de l'arrivée d'Énergie Saguenay pour se classer parmi les régions en développement et être séduisante pour les autres promoteurs de projets. C'est sans compter les salaires élevés proposés par GNL Québec qui viendra profiter au produit intérieur brut (PIB) de la région.

Bien que la majorité du gaz naturel transformé soit exporté, il ne faut pas négliger l'apport économique d'un tel projet. Au même titre qu'Alcan à l'époque, le complexe de GNL Québec amènera un boom économique partout dans la région. Il amènera de nouvelles familles à choisir le Saguenay-Lac-Saint-Jean comme terre d'accueil, mais permettra aussi à nos jeunes de rester ici et d'occuper des emplois bien rémunérés.

DES RETOMBÉES PENDANT LA CONSTRUCTION ET PENDANT LES OPÉRATIONS

N'oublions pas l'apport considérable des employés temporaires qui seront à l'œuvre pour la construction de l'usine de liquéfaction. Ces employés loueront des appartements ou des maisons. Certains séjourneront dans des hôtels et iront dans des restaurants et dépanneurs pour leurs achats de dernière minute.

À titre d'exemple, lors de projets de construction de plus petite densité dans le coin, il n'est pas rare de constater une plus grande affluence dans le secteur et dans nos chiffres d'affaires. C'est sans contredit des conséquences considérables qui se feront sentir partout sur le territoire, assurément à Chicoutimi-Nord grâce à ce nouvel employeur qui souhaite faire profiter notre territoire de ses retombées.

UN PROJET QUI RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

Rarement nous avons vu un promoteur aussi engagé à vouloir préserver l'environnement. Il est évident qu'il y aura quelques bouleversements temporaires pendant et après la construction (tout comme tout projet ou activité humaine), mais la volonté du promoteur est d'opérer l'usine de transformation et de transbordement de GNL le plus vert sur la planète.

CONCLUSION

Chers commissaires, c'est évidemment à vous d'analyser le sérieux du porteur de projet, mais en tant que citoyenne corporative depuis plus de 20 ans, je suis convaincue que l'entreprise saura faire de bons choix.

GNL Québec n'est pas n'importe qui. Ils ont réfléchi leur projet et je préfère, de loin, que la construction soit effectuée ici qu'à l'étranger. Nous avons droit à un mécanisme d'audit rigoureux avant que des projets du genre soient mis en branle, ce qui n'est pas le cas partout.

Je souhaite ardemment que les retombées économiques se concrétisent et je vous recommande fortement de donner le feu vert à ce projet qui a démontré hors de tout doute une viabilité, mais un haut respect de l'environnement.